

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00247

Numéro SIREN : 405 308 503

Nom ou dénomination : A & F - Aménagement et Foncier

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 7702

Formulaire obligatoire (article 382, septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL AMENAGEMENT ET FONCIERNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 44 RUE CHARLES MONTREUIL 73000 CHAMBERYNuméro SIRET* 4 0 5 3 0 8 5 0 3 0 0 0 2 9Durée de l'exercice en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le

31/12/2017**ACTIF**Brut
1Amortissements-Provisions
2Net
3

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations
incorporelles{ Fonds commercial*
Autres*

010

012

014

4 861

016

4 861

028

23 254

030

23 254

040

20

042

20

Total I (5)

044

28 135

048

28 115

20

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production*

050

4 462

052

4 462

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2){ Clients et comptes rattachés*
Autres* (3)

068

34 663

070

1 933

32 729

072

9 586

074

9 586

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

27 475

086

27 475

Charges constatées d'avance *

092

224

094

224

Total II

096

76 411

098

1 933

74 477

Total général (I + II)

110

104 546

112

30 048

74 497

PASSIFExercice N
NET
1

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel*

120

7 622

Écarts de réévaluation

124

Réserve légale

126

762

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants*)

131

132

61 018

Report à nouveau

134

(85 619)

Résultat de l'exercice

136

51 514

Provisions réglementées

140

Total I

142

35 298

Provisions pour risques et charges

Total II

154

DETTES (4)

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés*

166

696

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)

169

172

38 502

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

39 199

Total général (I + II + III)

180

74 497

RENVIS

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice*

182

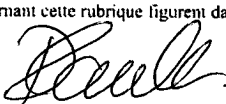
(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations
cédées au cours de l'exercice*

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

certifié conforme 

SP BC

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL AMENAGEMENT ET FONCIER**Néant ☐Exercice clos le
31/12/2017**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210			
	Production vendue	biens	215		214			
		services*	217		218	207 779		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	(11 127)		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	1		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	196 654		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	52 206		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	613	244	1 498		
	Rémunérations du personnel*				250	65 848		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	24 354		
	Dotations aux amortissements*				254			
	Dotations aux provisions				256	395		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	809		
Total des charges d'exploitation (II)					264	145 112		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	51 541		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers	(III)			280			
	Produits exceptionnels	(IV)			290			
	Charges financières	(V)			294	26		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300			
			348					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	51 514	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2	312	51 514	314			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexes)	981		JEI (44. sexes A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44. quat. décies)	345		Investissements outre-mer	344	350		
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Dédution exceptionnelle (art 39 décies)				655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	46 651
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356	
Déficits antérieurs reportables : * 99 180 dont imputés sur le résultat :						360	46 651	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		

Formulaire obligatoire (art. 102 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL AMENAGEMENT ET FONCIERNéant ☐ *Exercice clos le
31/12/2017**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*								
			dont export	209			210		
	Production vendue	{ biens	et livraisons	215			214		
		{ services*	intracommunautaires	217			218	207 779	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222	(11 127)	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	196 654	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : immobilier :)						242	52 206	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	613		244	1 498	
	Rémunérations du personnel*						250	65 848	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	24 354	
	Dotations aux amortissements*						254		
PRODUITS FINANCIERS	Dotations aux provisions						256	395	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259			262	809	
				260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	145 112	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers						270	51 541	
	Produits exceptionnels (III)						280		
	Charges financières (IV)						290		
	Charges exceptionnelles (V)						294	26	
	Impôts sur les bénéfices* (VI)						300		
							306		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

							310	51 514	
--	--	--	--	--	--	--	-----	--------	--

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					312	51 514	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					316			
	Provisions non déductibles*					318			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					322			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				324			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248			330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
DÉDUCTIONS	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	ZFA (44. quat. de. decies)	345		Investissements outre-mer	344			350	4 863
	Créance due au report en arrière du déficit				346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								
DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	46 651	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356			
	Déficits antérieurs reportables : * 99 180 dont imputés sur le résultat :							360	46 651
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372

A&F – AMENAGEMENT ET FONCIER

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €

Siège social : Immeuble l'Axiome – 44 Rue Charles Montreuil

73 000 CHAMBERY

405 308 503 RCS CHAMBERY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 06 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le six juin, à neuf heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| - Stéphanie PLAULT, propriétaire de | 250 parts |
| - Bénédicte CROZET, propriétaire de | 250 parts |

soit un total de	500 parts
sur les deux mille (500) parts composant le capital social.	

Madame PLAULT Stéphanie préside la séance en qualité d'associé, présent et acceptant, possédant ou représentant le plus grand nombre de parts.

Elle constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Madame la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Quitus à la gérance,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,

Madame la présidente donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 51 514,89 €, de la manière suivante :

- Report à nouveau débiteur : 51 514,89 €

Le poste « Report à nouveau débiteur » s'élève ainsi à - 34 104,90 € après affectation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société se trouvent reconstitués à hauteur de plus de la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente de séance et les associés.

La Présidente :

Madame PLAULT Stéphanie

Les associés ou leurs représentants : Bénédicte CROZET


PLAULT Stéphanie

A&F – AMENAGEMENT ET FONCIER

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €

Siège social : Immeuble l'Axiome – 44 Rue Charles Montreuil

73 000 CHAMBERY

405 308 503 RCS CHAMBERY